

## DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Attribution du marché « Etude pré opérationnelle projet urbain quartier prioritaire Valette à Bressuire »

Décision D-2024-293

### Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- **Vu** le Code de la Commande publique relatif aux marchés publics, et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1° et R. 2123-1 2° relatifs à la procédure adaptée ouverte ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2021-191 du Conseil Communautaire du 09/11/2021 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président de prendre toute décision concernant les marchés et accords-cadres ;
- **Vu** l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 14 juin 2024 sur le profil acheteur et BOAMP;
- **Considérant** que le montant estimatif HT du marché est de 150 000 € HT ;
- **Considérant** que la concurrence a correctement joué.

### PREAMBULE

À la suite de l'avis d'appel public à concurrence du marché n°2024\_12\_MAP2, en procédure adaptée concernant la « Etude pré opérationnelle projet urbain quartier prioritaire Valette à Bressuire », 2 plis ont été reçus et analysés.

### DECIDE

**ARTICLE 1** : D'attribuer le marché n° 2024\_12\_MAP2 « Etude pré opérationnelle projet urbain quartier prioritaire Valette à Bressuire » comme suit :

Attributaire	
<b>Groupement conjoint, mandataire solidaire :</b>	
<b>ATELIER RUELE (Mandataire)</b> Route de Marcellé 49770 LONGUENEE EN ANJOU <b>SIRET 453 339 764 00020</b>	<b>L'Ouvre Boites - Vincent Chaillou - Histoires de Ville (co-traitant)</b> 20, allée de la Maison rouge 44000 NANTES <b>SIRET : 449 989 573 00059</b>
<b>TPF Ingénierie (co-traitant)</b> 165 rue de la Barre 49000 Angers <b>SIRET : 420 606 188 00555</b>	

Détail du montant attribué :

Tranche(s)	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
TF : ELABORATION D'UN SCENARIO DE REFERENCE ACTUALISE	61 717.50 €	12 343.50 €	74 061.00 €
TO001 : ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE REFERENCE OPERATIONNEL VALANT ETUDE PRELIMINAIRE	44 780.00 €	8 956.00 €	53 736.00 €
Total	106 497.50 €	21 299.50 €	127 797.00 €

**ARTICLE 2** : D'imputer les dépenses sur le budget concerné.

**ARTICLE 3** : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de BRESSUIRE, et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 11 OCT. 2024

**Le Président,  
Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU**

Transmis en préfecture le 11 OCT. 2024

Notifié ou publié le 11 OCT. 2024

Le Président,  
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

